

Celui qui excelle dans la récitation du Coran sera avec les nobles et pieux émissaires. Et celui qui le récite avec hésitation et difficulté aura deux récompenses.

'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Celui qui excelle dans la récitation du Coran sera avec les nobles et pieux émissaires. Et celui qui le récite avec hésitation et difficulté aura deux récompenses. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le hadith de 'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Celui qui excelle dans la récitation du Coran » désigne celui qui fait preuve de maîtrise dans sa façon de réciter le Coran et dans sa mémorisation. Ce qui est voulu ici c'est donc la qualité de la lecture accompagnée d'une bonne mémorisation. Ainsi, ce lecteur « sera avec les nobles et pieux émissaires », qui ne sont autres que les Anges, nobles et dévoués comme Allah, Exalté soit-II, a dit dans un verset : {(Dans de vénérables feuillets élevés et purifiés ; entre les mains d'émissaires nobles et pieux.)} [Coran : 80/13 à 16]. Celui qui excelle sera donc avec les Anges, car Allah, Exalté soit-II, lui a facilité le Coran, comme il l'a fait pour les nobles Anges pieux. Il est leur égal dans la récitation du Coran et il est avec eux dans les degrés qu'ils occupent auprès d'Allah. Quant au fait que celui : « qui le récite avec hésitation et difficulté aura deux récompenses. », indique que celui qui le récite avec difficulté et maladresse et qui éprouve de la peine à faire cela obtiendra deux récompenses : la première pour la récitation et la seconde pour la difficulté et la peine éprouvées.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10113



